

Cette présentation a été effectuée le 19 novembre 2008, au cours de la « Conférence de l'ASPQ - Devenir parent en 2008 : des besoins à connaître et à reconnaître » dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP) 2008. L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP, à l'adresse <http://www.inspq.qc.ca/archives/>.

*Projet pilote*  
*Expérimentation d'une*  
*démarche d'implantation*  
*de mesures de conciliation*  
*travail-famille-études-*  
*maternité*  
*(CTFEM)*

Projet rendu possible grâce à la collaboration financière de:

Les Centres locaux d'emploi de Mirabel,  
Saint-Eustache et Sainte-Thérèse  
Service Canada  
Ministère de la Famille et des Aînés



Emploi Québec  
Ministère de la Famille et des Aînés



## Une initiative de la Table employabilité femmes des Basses-Laurentides

- ▶ Table de concertation, créée en 2000 et regroupant une quinzaine de représentantes des organismes des milieux communautaire, économique, gouvernemental, de l'employabilité et de l'éducation
- ▶ Leur mandat: Réaliser des projets novateurs et des activités créatrices de partenariat, de concertation et de développement pour les femmes et le marché du travail

## Un projet pilote élaboré sur une période de trois ans (2005 à 2008)

### ▶ Année 1 (2005-2006)

#### Consacrée à

- Produire une recherche-inventaire faisant l'état de la situation de la conciliation travail-famille au Québec et ailleurs dans le monde
- Former un groupe de discussion composé de parents travailleurs, d'employeurs, de représentants et représentantes des milieux économique, communautaire, de l'éducation, des services à la petite enfance et des municipalités
- ▶ L'objectif: Faire le consensus sur le choix d'un projet pilote portant sur la CTFEM pour la région des Basses-Laurentides
- ▶ Le choix est arrêté: Une expérimentation d'une méthode d'implantation de mesures de CTFEM dans six entreprises de la région

## ► Année 2 (2006-2007)

### ► Consacrée à

- Concevoir et mettre en œuvre le projet pilote dans six entreprises de la région des Basses-Laurentides  
Durée du projet pilote, 12 mois (juin 2007-juin 2008)

### Entreprises sélectionnées

- 3 entreprises de services (services financiers, services ménagers, services d'animation de camps de jour, d'activités parascolaires et d'événements corporatifs)
- 3 entreprises manufacturières (manufacturier de portes et fenêtres, manufacturier de linge de maison, manufacturier de conduits de ventilation)

## Portrait sommaire de la main-d'œuvre des entreprises

- 1) Main-d'œuvre majoritairement féminine, scolarité postsecondaire, 145 employés et employées, âge moyen 40 ans, horaire jour/soir, 68%\* (service)
- 2) Main-d'œuvre féminine, peu scolarisée, 15 employées, âge moyen 49 ans, horaire jour, 62%\* (manufacturier)
- 3) Main-d'œuvre majoritairement féminine, peu scolarisée, 49 employées et employés, âge moyen 46 ans, horaire jour, 59%\* (OSBL, service)
- 4) Main-d'œuvre majoritairement masculine, peu scolarisée, 86 employés et employées, âge moyen 35 ans, horaire jour, 57%\* (manufacturier)
- 5) Main-d'œuvre majoritairement masculine, peu scolarisée, 80 employés et employées, âge moyen 35 ans, horaire jour/soir, 47%\* (manufacturier)
- 6) Main-d'œuvre mixte, scolarité postsecondaire, 10 employés et employées, âge moyen 28 ans, horaire jour, 40%\* (service)

► \* % ayant des enfants

## ► Année 3 (2007-2008)

### ► Consacrée à

- Finaliser l'expérimentation dans les six entreprises
- Produire le rapport final faisant état des résultats de l'expérimentation
- Créer la trousse d'outils destinée à soutenir les entreprises de la région des Basses-Laurentides qui désirent implanter des mesures de conciliation travail-famille-études-maternité au sein de leur organisation (en cours)

## L'expérimentation d'une démarche d'implantation de mesures de CTFEM en 5 étapes

- 1) La formation du comité CTFEM
- 2) L'identification et la priorisation des problématiques et des besoins
- 3) Le choix des mesures CTFEM à implanter
- 4) L'élaboration du cadre de référence et l'implantation des mesures
- 5) L'évaluation et la bonification des mesures de CTFEM implantées

## Étape 1: La formation du comité CTFEM

- ▶ S'assurer d'une représentation équilibrée des acteurs impliqués dans l'entreprise ou dans le département où l'on désire implanter des mesures. Nous devrions y retrouver des membres représentant :
  - la direction et les ressources humaines, s'il y a lieu
  - la partie syndicale, s'il y a lieu
  - le personnel
- ▶ Expliquer l'objectif de la démarche
- ▶ Exposer les rôles et l'implication demandés à chaque partie
- ▶ Faire une revue de l'information existante afin que le comité CTFEM acquière une information uniformisée
- ▶ Élaborer le plan de communication afin d'informer tout le personnel de la démarche effectuée par le comité

## Étape 2: L'identification et la priorisation des problématiques et des besoins

- ▶ Prendre connaissance des problématiques et des besoins du personnel et de l'entreprise
- ▶ Établir le diagnostic
- ▶ Identifier et prioriser les problématiques et les besoins
- ▶ Identifier et prioriser les mesures de CTFEM répondant aux besoins

### Étape 3: Le choix de la ou des mesures de CTFEM à implanter

- ▶ Faire le bilan de ce qui existe déjà dans l'entreprise
- ▶ Chercher et trouver les mesures les mieux adaptées aux problèmes ciblés
- ▶ Éléments importants à considérer
  - La flexibilité
  - La relation de confiance
  - Le contrôle sur son temps
  - La prévisibilité
  - La diversité
  - L'accès aux mesures
- ▶ Déterminer les mesures à implanter

### Étape 4: L'élaboration du cadre de référence et l'implantation

- ▶ Décrire les modalités d'application pour chacune des mesures
- ▶ Annoncer et expliquer les mesures choisies ainsi que leurs modalités d'application
- ▶ Assurer un mécanisme de suivi

## Étape 5: L'évaluation et la bonification des mesures de CTFEM implantées

- ▶ Effectuer un suivi des mesures afin de les évaluer et de les bonifier s'il y a lieu
- ▶ S'ajuster aux changements

## Les principales mesures implantées dans les entreprises

- ▶ Les horaires flexibles avec plages fixes
- ▶ La semaine comprimée se terminant le vendredi 12h
- ▶ La semaine comprimée sur 4 jours
- ▶ La semaine comprimée 70-9
- ▶ Le compte épargne-temps (39/40)
- ▶ Le télétravail

## Constats

- ▶ La méthode d'implantation en cinq étapes s'avère efficace pour amener le comité à réfléchir sur les enjeux présents à chacune des étapes
- ▶ La présence autour d'une table de personnes représentant la direction et le personnel crée une ouverture à l'écoute des besoins et de la réalité de l'autre
- ▶ La possibilité d'expérimenter les mesures dans un temps donné a sécurisé la majorité des entreprises

- ▶ Les avantages relevés en évaluation de projet sont principalement:
  - Une baisse du niveau de stress chez le personnel
  - Une meilleure gestion des absences
  - Une plus grande motivation des employés et employées
  - Un sentiment d'avoir un plus grand contrôle
- ▶ Il est toujours plus difficile qu'une entreprise s'adapte aux besoins de sa main-d'œuvre que l'inverse. Il y a un travail de conscientisation et de responsabilisation à faire



Projet pilote  
Informé, conscientiser,  
sensibiliser et responsabiliser

Une trousse d'outils afin d'inciter  
les entreprises à instaurer  
des mesures de CTFEM

## Ébauche de projet

Notre trousse comprendra:

Un fascicule


Pour vous  
convaincre  
d'agir !



## Ébauche de projet

### 11 fiches pratiques

11 FICHES PRATIQUES EN 5 ÉTAPES



Fiche 1 - Pour vous convaincre d'agir

- Fiche 2 - Les 5 étapes en un coup d'œil
- Fiche 3 - La formation du comité
- Fiche 4 - Le plan de communication
- Fiche 5 - La vue d'ensemble des mesures

ÉTAPE 1

- Fiche 6 - Le sondage
- Fiche 7 - L'information sur l'entreprise
- Fiche 8 - L'identification et la priorisation des problématiques et des besoins

ÉTAPE 2

- Fiche 9 - Le choix des mesures de CTFEM à implanter

ÉTAPE 3

- Fiche 10 - L'élaboration du cadre de référence et l'implantation

ÉTAPE 4

- Fiche 11 - L'évaluation et la bonification des mesures de CTFEM implantées

ÉTAPE 5

## Ébauche de projet

### Un guide d'implantation



► Pour renseignements:

Manon Labelle  
Le Groupe Procar 2000 inc.  
450-434-3891  
[procar@videotron.ca](mailto:procar@videotron.ca)

Merci!